



LES TRANSMISSIONS TRIANGULER LES INFORMATIONS TOUT-PETIT / PROFESSIONNEL(LE)S / PARENTS © 2024

Les parents comme les professionnel(le)s de la petite enfance sont des partenaires à part entière de la vie d'un tout-étié accueilli dans un mode de garde. De là l'importance d'un échange réel entre eux, que chacun ait le sentiment de pouvoir s'exprimer et d'être utile en ayant la possibilité d'aborder l'ensemble des sujets en lien avec la sphère du tout-petit. Mais cela ne se passe généralement pas sans difficulté au risque que ces précieuses occasions de rencontre soient banalisées, vides de sens

Afin de comprendre la nature des difficultés rencontrées pendant les transmissions ainsi que le choix des mesures envisagées pour les réduire, il convient de faire le détour par l'expérience de communication elle-même en revisitant le contexte particulier des modes d'accueil de la petite enfance. Nous verrons comment il est possible de dégager les traits principaux d'une pratique sous-tendue par une conception renouvelée des transmissions.

Les transmissions peuvent alors être l'occasion pour les professionnel(le)s de mobiliser de nouvelles compétences, pour les parents de se sentir soutenus et pour leurs enfants de vivre une meilleure continuité entre leur sphère familiale et la sphère du mode d'accueil.

PUBLICS ET PREREQUIS :

Tout professionnel travaillant auprès des jeunes enfants. Pas de prérequis

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Définir une stratégie de communication en délimitant les informations à transmettre,
- Améliorer l'adéquation entre l'intention de communication des professionnel(le)s et les attentes des parents,
- Rendre la communication ludique et impliquante,
- Savoir renforcer son efficacité communicationnelle dans l'objectif de soutenir la parentalité,

- Garantir l'implication des parents comme des professionnel(le)s dans les transmissions sans oublier le tout-petit,



ANIMÉE PAR :

Eric Binet est formateur, psychologue clinicien, psychothérapeute, Docteur en Sciences de l'Éducation, et docteur en psychologie, maître de conférences à l'École des Psychologues Praticiens à Paris. Il intervient depuis plus de vingt ans en formation continue. Il est l'auteur de nombreuses publications.

POINTS FORTS DU PROGRAMME :

- L'importance de notre perception sensorielle dans la communication,
- La vie du tout-petit, un sujet complexe à transmettre, à structurer,
- Le choix de l'information à transmettre, en évitant la dispersion, dans la discrétion et le respect du secret professionnel,
- Les 5 règles d'or pour réussir les transmissions,
- Les différents temps de la communication : reconnaissance, décodage, interprétation et appropriation,
- L'importance de choisir le type de questions, ouvertes ou fermées,
- Pertinence, lisibilité et intelligibilité : bases de l'efficacité communicationnelle ?
- La triade enfant-parents-professionnels en situation de communication, accords, désaccords et ses limites,
- Les différents outils de la communication pour favoriser une co-éducation

DUREE : Ce programme se déroule habituellement sur 2 journées avec la possibilité de l'adapter sur une journée.

METHODOLOGIE / MOYENS PEDAGOGIQUES / MODALITES D'EVALUATION :

- Cette formation se fondera sur un va-et-vient entre les apports théoriques et la mise en lien avec les situations et les expériences professionnelles des participant(e)s.

- Les objectifs et le contenu détaillés ici sont donnés à titre indicatifs, ils seront abordés en fonction des attentes des participants.
- Questionnements interactifs sur les pratiques, quizz...

REGLES DEONTOLOGIQUES :

Tout travail de formation s'inscrit dans le principe de confidentialité nominative des échanges qui ont lieu dans le groupe et qui engage tout participant.

DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Le recueil des attentes des participants permet un éventuel réajustement du programme. Point d'étape et synthèse faite par l'intervenant avec le groupe à la fin de chaque séquence.

Une évaluation « à chaud » est effectuée le dernier jour, elle se réalise en deux étapes, une écrite avec Quizz (QCM) et l'autre orale.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font au plus tard 1 mois avant la formation.

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire au plus tôt. Les inscriptions se font par mail ou par courrier et seront enregistrées après réception du :

- Bulletin d'inscription ou la convention de formation signée
- Le règlement intégral au moment de l'inscription (si inscription individuelle)
- Un accord de prise en charge de la formation si elle est financée par une personne morale

Les participants reçoivent une confirmation d'inscription par mail et une convocation au plus tard 8 jours avant le début de la formation.

Code : PROG FPEPEA	Date de création : 9/2020	Date d'actualisation : 1/2024	Valideur : Eric Binet
--------------------	---------------------------	-------------------------------	-----------------------

LIEU :

Formation en présentiel : La formation peut se dérouler en INTRA ou en INTER en France, Belgique, Suisse, Luxembourg.

Formation en ligne : Formation à distance par Zoom

HANDICAP :



- Si vous êtes en situation de handicap et nécessitez un aménagement spécifique pour suivre une formation, merci de contacter Eric Binet, contact@fpepea.fr

CONDITIONS FINANCIERES :

Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 150 et 250 euros.
- **Prise en charge par une personne morale** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 200 et 350 euros.

Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : Les structures souhaitant organiser une formation dans leurs locaux peuvent contacter Eric Binet, contact@fpepea.fr, afin d'établir un devis qui tiendra compte :
 - De la durée de la formation et des horaires choisis (majoration en soirée et WE)
 - Du nombre de personnes inscrites,
 - Des frais de déplacements,

Tarif préférentiel : un tarif préférentiel est proposé pour les formations INTER lorsque les inscriptions interviennent 6 mois l'avance. La date retenue est indiquée sur les formations programmées.

REGLEMENTS

Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : par virement, chèque ou Paypal.
- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

Code : PROG FPEPEA

Date de création : 9/2020

Date d'actualisation 11/2024 | Valideur : Eric Binet